



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE JEUDI 6 JUIN 2024

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le jeudi 6 juin 2024 à 8h30, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, madame et messieurs les conseillers Gilles Lapierre, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare et Mario Perron.

Sont absents à cette séance, mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Chantale Boudrias et Natalia Zuluaga Puyana.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Geneviève Noël, greffière adjointe sont présentes.

256-06-24

SOUSSIONS - FOURNITURE ET POSE D'ENROBÉS BITUMINEUX - 2024TP02-AOP

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à une demande de soumissions publiques pour la fourniture et la pose d'enrobés bitumineux;

CONSIDÉRANT que neuf (9) soumissions ont été reçues et que les soumissionnaires sont les suivants :

Soumissionnaires	Montant (\$) (Taxes incluses) 2024-2025	Montant (\$) (Taxes incluses) Année optionnelle 2026	Montant (\$) (Taxes incluses) Année optionnelle 2027
Excavation Jonda inc.	212 473,81 \$	109 111,28 \$	116 814,60 \$
9337-2928 Quebec inc. (Solution Pavage)	217 072,80 \$	112 618,01 \$	115 377,41 \$
Les entreprises Michaudville inc.	219 687,91 \$	113 135,40 \$	115 377,41 \$
Permaroute inc.	237 797,04 \$	123 655,61 \$	123 655,61 \$
Pier-Teck Construction inc.	231 674,63 \$	128 484,56 \$	134 520,75 \$
MSA Infrastructures inc.	238 055,74 \$	126 300,04 \$	131 243,96 \$
Les pavages M.C.M. inc.	280 251,57 \$	144 868,50 \$	148 030,31 \$



No de résolution
ou annotation

Les Pavages Ultra inc.	291 033,34 \$	151 819,89 \$	156 199,29 \$
Pavage Axion inc.	322 467,51 \$	163 858,92 \$	165 171,36 \$

Il est PROPOSÉ par madame Johanne Di Cesare ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De décréter des travaux de pose de revêtement bitumineux à divers endroits sur le territoire de la Ville de Saint-Constant.

D'octroyer le contrat pour la fourniture et la pose d'enrobés bitumineux, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Excavation Jonda inc., aux prix unitaires soumissionnés, pour une période de deux (2) ans, le tout aux conditions prévues au document d'appel d'offres portant le numéro 2024TP02-AOP et à la soumission retenue.

La valeur approximative de ce contrat est de 212 473,81 \$, taxes incluses.

Pour les deux périodes en option, 60 jours avant la fin du terme précédent, la Ville doit aviser le soumissionnaire retenu, par écrit, si elle se prévaut d'une option de prolongation. Dans l'affirmative, les conditions financières, les garanties et les modalités décrites dans l'appel d'offres 2024TP02-AOP s'appliqueront dans leur intégralité à cette période d'option.

D'autoriser la directrice du Service du développement durable et des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du poste budgétaire 02-320-00-625.

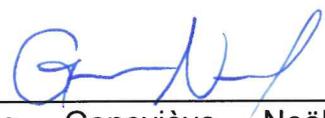
Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense pour les années 2025, 2026 et 2027 soient réservées à même le budget des années visées (poste budgétaire 02-320-00-625).

Que cette résolution constitue la résolution exigée en vertu de la *Loi sur les travaux municipaux*.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, aucune période de questions n'a eu lieu et aucune question n'a été reçue.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Geneviève Noël, greffière
adjointe